

## AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

-----

### **Déclaration de l'utilité publique des périmètres de protection des eaux autour du captage de Port-Boisé, sur la commune du Mont-Dore**

-----

Une enquête administrative préalable à la déclaration de l'utilité publique des périmètres de protection des eaux, immédiate, rapprochée et éloignée du captage de Port-Boisé sur la commune du Mont-Dore, est ouverte du lundi 12 novembre 2018 au mercredi 28 novembre 2018 inclus.

Le dossier d'enquête publique concernant est déposé à la mairie du Mont-Dore et peut être consulté aux heures d'ouverture des services de la mairie, du lundi au vendredi, de 7h30 à 15h30.

Il peut également être consulté sur le site internet de la direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales (DAVAR) : <https://www.davar.gouv.nc/Consultations-eau> pendant toute la durée de l'enquête.

Toute personne peut déposer ses observations écrites dans le registre coté et paraphé ouvert à cet effet à la mairie du Mont-Dore. Les observations peuvent également être adressées au commissaire-enquêteur, Madame Elizabeth Doiteau, à la mairie du Mont-Dore – BP 3 – 98810 Mont-Dore ou par mail à l'adresse électronique suivante : [davar.sde-consultation@gouv.nc](mailto:davar.sde-consultation@gouv.nc), avant la date de clôture de l'enquête. Elles sont annexées au registre d'observations.

Le commissaire enquêteur se tient à la disposition du public à la maison commune de la tribu de Port-Boisé le mardi 20 novembre 2018 de 14h00 à 17h00 et à la mairie du Mont-Dore le mercredi 28 novembre 2018 de 12h30 à 15h30.

-----